

Rejoignez la FCPE 22 & réservez vos manuels



En adhérant à notre association de parents
bénéficiez du prêt gratuit des manuels
dans les lycées Rabelais, Freyssinet et Chaptal.

Réservez vos manuels en 3 étapes

- 1 Adhérez pour 2024-2025 à partir du 16 avril sur www.fcpe22.bzh**
L'adhésion annuelle d'un parent d'élève pour 1 conseil local FCPE est à 22 €* ou 15 €
(tarif réduit si vous n'êtes pas imposable). *après déduction d'impôt, le coût réel de votre adhésion est de 7.48 €.

Attention, si vous avez des enfants dans des établissements scolaires différents, vous devez souscrire une adhésion dans chaque conseil local (2e adhésion et suivantes à 3 €).
- 2 Complétez le formulaire de réservation sur votre espace adhérent**
Date limite : 15 août
La date limite est fixée au 15 août afin que les parents d'élèves puissent préparer les lots de chaque élève pour la rentrée. Merci de respecter cette date !
- 3 Récupérez les manuels au lycée.**
La date de distribution vous sera précisée par email fin août/sept selon le lycée)

Aucune réservation ne pourra être effectuée sur place.

Attention, les manuels scolaires ne sont pas tous fournis par le lycée!
Vous devrez les acheter ou les emprunter à une association de parents.

La FCPE, 1ère fédération de parents d'élèves

La FCPE participe à la vie scolaire pour **défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents** auprès des institutions et des pouvoirs publics.

La FCPE est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir.

Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.



Devenir adhérent dans le conseil local FCPE de votre lycée, c'est :

- ✓ avoir la possibilité de **devenir parent délégué**
- ✓ avoir la possibilité d'**être élu.e** pour participer à la vie du lycée (conseil d'administration, commissions...)
- ✓ **pouvoir être représenté au conseil de classe**, au conseil d'administration de l'établissement, dans les différentes instances...
- ✓ **être accompagné.e** si vous ou votre enfant avez des questions, des soucis...
- ✓ **agir collectivement, s'informer, se former, échanger** avec d'autres parents
- ✓ **défendre l'école publique, laïque et gratuite**
- ✓ **bénéficier du prêt gratuit des manuels scolaires et des bourses aux fournitures** grâce à l'action des **parents bénévoles des conseils locaux.**